RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Vétérinaire

En ville, ses patients sont des chiens, des chats, des rongeurs etc., À la campagne, ce sont les animaux de la ferme. Dans les deux cas, le ou la vétérinaire conseille les propriétaires des animaux de compagnie ou les éleveurs, mais d'autres débouchés sont possibles.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 6**

Salaire débutant : **2300 €**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Agriculture, Industrie alimentaire, Industrie chimique, Recherche

Centres d'intérêt : J'aime faire des découvertes, J'aime m'occuper d'animaux

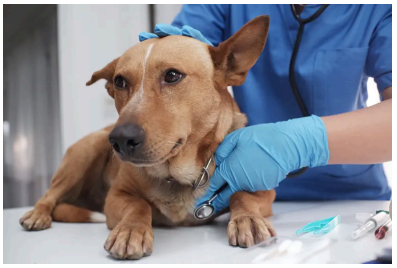

© Supitnan Pimpisarn/iStock/Getty Images

Le métier

Soigner les animaux de compagnie

Le ou la vétérinaire « canin » soigne, opère et stérilise surtout les chiens et les chats. Il ou elle s'occupe aussi de petits mammifères, de reptiles et d'oiseaux. Son travail s'exerce le plus souvent en cabinet; en clinique (pour hospitaliser les animaux) ou bien dans des CHV (centres hospitaliers vétérinaires) qui sont en plus dotés de vétérinaires spécialistes dans différents domaines : médecine interne, chirurgie, dermatologie, imagerie médicale, etc.

Soigner les animaux de production

À la campagne, le ou la vétérinaire « mixte » partage son temps entre les animaux de compagnie et les interventions en élevage. Ce ou cette vétérinaire de la ruralité donne à l'éleveur des conseils techniques et diététiques. Il ou elle effectue également des contrôles sanitaires, réalise des soins et des interventions chirurgicales sur les animaux de l'élevage. Sa mission garantit ainsi le bien-être animal et la qualité sanitaire « de la fourche à la fourchette » : sa présence est requise depuis l'insémination artificielle d'une vache jusqu'à la naissance de son veau et au contrôle de son lait, et jusqu'à son départ pour l'abattoir.

Soigner les chevaux

À la ville ou à la campagne, le ou la vétérinaire s'occupe également de la médecine et de la chirurgie équines. Il s'agit alors d'un ou d'une vétérinaire travaillant auprès de divers animaux, ou au contraire d'une personne exerçant son activité uniquement auprès des équidés. Les haras de grande taille emploient parfois un ou une vétérinaire.

Soigner les animaux sauvages

Qu'ils soient en captivité ou en liberté, les animaux sauvages ont, eux aussi, besoin des soins du ou de la vétérinaire. C'est même une obligation légale dans les zoos. Le nombre d'emplois concernés reste toutefois très faible.

Garantir la santé publique

Le ou la vétérinaire d'exercice privé sous contrat avec l'État ou fonctionnaire (inspecteur ou inspectrice de la santé publique vétérinaire, fonctionnaire du ministère de l'Agriculture,) participe au contrôle de l'hygiène et de la sécurité sanitaire dans les abattoirs, les industries agroalimentaires et tous les lieux de restauration. Il ou elle intervient en cas d'épizootie (maladie animale contagieuse) et surtout en cas de zoonose (maladie animale transmissible à l'homme) et participe ainsi largement à la

santé publique. C'est le garant ou la garante du respect des lois et règlements en vigueur en matière de santé animale, de santé publique et de bien-être animal.

Participer à la recherche

Dans l'industrie, le ou la vétérinaire participe à la mise au point, à la production et à la commercialisation de médicaments et d'aliments pour animaux, de produits agroalimentaires. Il lui est aussi possible de s'orienter vers la recherche universitaire ou les laboratoires d'analyses.

Compétences requises

Le geste précis

Le ou la vétérinaire sait observer et analyser le comportement des animaux pour établir le bon diagnostic. Il lui faut une grande habileté lors des interventions chirurgicales. La profession exige, bien sûr, une aisance particulière avec les animaux.

Des connaissances larges et un raisonnement systémique

Le nombre d'espèces concernées et les différentes facettes des métiers de vétérinaire imposent d'avoir une base de connaissances larges et évolutives. Ce professionnel ou cette professionnelle doit surtout être capable de les intégrer dans un mode de raisonnement dit « systémique », c'est-à-dire prenant en compte divers paramètres et contraintes très variées, intégrant l'animal, le troupeau ou le groupe d'animaux le cas échéant, le propriétaire, le contexte économique et social, etc. Le ou la vétérinaire doit souvent prendre des décisions rapidement et en situation d'incertitude.

Un bon contact

Le ou la vétérinaire sait aussi conseiller, en particulier pour rassurer les particuliers ou les éleveurs, parfois stressés par la maladie de leur animal ou par les risques d'épidémie menaçant leur bétail.

Très disponible

Le métier de vétérinaire, notamment en libéral, nécessite une très grande disponibilité. Les professionnels et professionnelles peuvent être soumis à des gardes. Une bonne résistance physique est également importante, surtout lorsqu'il faut immobiliser des animaux aux gabarits impressionnants (taureaux, chevaux.).

Un bon gestionnaire

En libéral, le praticien ou la praticienne est souvent à la tête d'une entreprise, avec parfois des salariés sous sa responsabilité. Des connaissances en gestion et de la rigueur sont indispensables pour faire vivre son cabinet.

Où l'exercer ?

Exercice libéral ou salarié

En ville, les vétérinaires peuvent se déplacer à domicile pour des urgences. Le plus souvent, ils ou elles consultent à leur cabinet, dans une clinique vétérinaire ou dans un CHV (centre hospitalier vétérinaire), à leur compte ou sous statut salarié. À la campagne, où les animaux sont d'un autre gabarit, les vétérinaires doivent faire preuve d'une grande disponibilité et s'attendre à de nombreux déplacements. Leur véhicule est aménagé pour transporter les médicaments et le matériel, en sillonnant la campagne jusqu'aux exploitations agricoles.

Fonctionnaire ou militaire

Les directions départementales de la protection des populations emploient des vétérinaires fonctionnaires. Ils contrôlent le bon état sanitaire des élevages et la qualité de l'alimentation. L'armée emploie des officiers et officières vétérinaires pour soigner ses animaux (chiens, chevaux). Enfin, les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses des ENV (écoles nationales vétérinaires) sont majoritairement des vétérinaires.

En équipe

Aujourd'hui, les vétérinaires travaillent souvent en équipe. En ville, les cliniques et les CHV (centres hospitaliers vétérinaires) rassemblent de 2 à parfois plus de 20 vétérinaires, aidés par des auxiliaires spécialisés vétérinaires. Dans les universités ou dans l'industrie, c'est entouré d'hommes et femmes médecins et pharmaciens qu'ils ou elles réfléchissent à la mise au point de nouveaux médicaments, sans forcément être au contact des animaux.

Les études

Après le bac

6 à 7 ans pour préparer le DEV (diplôme d'État de vétérinaire) dont 5 ans en école vétérinaire. 3 ans après le DEV pour les spécialités (médecine interne, anatomie, chirurgie, ophtalmologie, dermatologie, etc. .

bac + 6

→ Diplôme d'État de docteur vétérinaire

Emploi et secteur

L'agroalimentaire en tête

A l'horizon 2030, la demande en vétérinaires concernera majoritairement les animaux de compagnie. À cause de la diminution du cheptel français et de sa concentration dans certaines zones géographiques, le marché de l'emploi pour les animaux de production est stable et très inférieur. Cela pose toutefois des problèmes dans des régions à faible densité d'élevage, où il n'est pas économiquement rentable pour un ou une vétérinaire de conserver une activité en animaux de production, si bien que les éleveurs ont des difficultés à en trouver. Le secteur équin (des chevaux) génère peu d'embauches car il est assez bien pourvu. Enfin, les autres secteurs d'activités offrent des débouchés intéressants et également assez stables.

Une installation délicate

Si monter son cabinet, seul ou en association, est courant dans la profession, le délai pour y parvenir est très variable. L'installation à son compte reste délicate et nécessite une importante mise de fonds, difficile à rentabiliser. L'inscription à l'Ordre national des vétérinaires est obligatoire. Ruraux ou urbains, les vétérinaires ont par ailleurs tendance à s'associer pour diminuer les coûts de fonctionnement de leur cabinet.

Secteur

- Agriculture
- Industrie alimentaire
- Industrie chimique
- Recherche

Salaire du débutant *

À partir de 2300 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site de l'Ordre national des vétérinaires

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Concours véto post-bac

Librairie



PARCOURS

Agriculture et forêt

Paru le 22/04/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

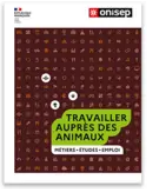

PARCOURS

Travailler auprès des animaux

Paru le 17/07/2023
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'aime faire des découvertes →

J'aime m'occuper d'animaux →

Autres métiers à découvrir

- Animalier de laboratoire
- Ostéopathe animalier
- Éducateur canin
- Inséminateur
- Auxiliaire vétérinaire